



Année scolaire 2024 - 2025

École Saint-Donat
3155, rue Desautels
Montréal (Québec) H1N 3B8
Téléphone : 514 596-5037

La rentrée scolaire est prévue le mardi **27 août 2024**

Selon l'horaire régulier : Avant-midi : 8 h 05 à 11 h 29 Après-midi : 12 h 54 à 15 h 18

PRINCIPES :

- Votre enfant doit avoir son sac d'école et ses effets scolaires à la rentrée scolaire.
- Nous vous invitons à récupérer tout le matériel encore utilisable qui pourrait réduire les frais liés à la liste suivante : crayons, gomme à effacer, etc.
- La liste des effets scolaires suivante énumère les objets essentiels à votre enfant pour la prochaine année scolaire. Il est donc inutile d'acheter des effets non demandés.
- **La marque d'un objet ne vous est donnée qu'à titre de suggestion.** Il ne faut y voir aucune obligation.

5^e année

PARTIE A : LES EFFETS SCOLAIRES À SE PROCURER POUR LA RENTRÉE

- 5 cahiers à encre lignés (Canada)
 - 1 paquet de 50 feuilles mobiles
 - 10 pochettes protectrices
 - 1 cartable 2 pouces
 - 1 paquet de 8 séparateurs pour cartable
 - 2 bâtons de colle blanche (suggestion *Pritt*)
 - 2 règles transparentes de 30 cm, avec les mm
 - 1 boîte de crayons de bois couleur
 - 1 boîte de 24 feutres couleur
 - 10 crayons à la mine HB
 - 2 gommes à effacer blanches
 - 1 coffre à crayons
 - 1 stylo bleu à bille
 - 1 stylo rouge à bille
 - 4 surligneurs (jaune, bleu, rose, vert et orange)
 - 1 paire de ciseaux
 - 10 étiquettes autocollantes
 - 1 taille-crayon avec réservoir résistant
 - 6 duo-tangs en plastique, avec pochettes intérieures et œillets
 - 1 sac Ziploc (taille grande) (facultatif)
 - 1 cahier quadrillé (1 cm carreau carré)
 - 1 rapporteur d'angle
 - **Suggestion : Se faire une trousse pour la maison : crayons, règle, gomme à effacer.**
- ❖ S.V.P. Veuillez identifier tout le matériel scolaire au nom de l'enfant (sac à dos, boîte à lunch, crayons, effaces, duo-tangs, etc.)
- ❖ Quelques jours avant la rentrée scolaire, vous recevrez par courriel le montant à payer pour l'achat de l'agenda, cahier d'exercice et autres frais à payer à l'école, par les parents.